

Quelques domaines clefs du projet Ovins 2001 Propositions d'éleveurs « porteurs d'avenir »

J.L. ROUQUETTE (1), J. CAILLETTE (1), G. CAZALOT (2), F. LEGER (2), G. SERVIERE (2), E. TCHAKERIAN(2)

Institut de l'Elevage 149 rue de Bercy 75595 Paris cedex 12

(1) Département Economie des Filières et de l'Exploitation

(2) Département Systèmes d'Exploitation d'Elevage

RÉSUMÉ – L'opération intitulée « Projet ovin 2001 », lancée à la demande de la Fédération Nationale Ovine, pour mieux éclairer l'avenir proche des systèmes ovins français, a mobilisé en 1996-1997 394 éleveurs ovins, lait et viande, considérés par leurs pairs comme « porteurs d'avenir ». Les enquêtes qualitatives assez ouvertes, ont porté sur les évolutions passées et les projets d'avenir concernant les systèmes pratiqués et leur fonctionnement. Parmi les très nombreuses données disponibles, la contribution retient quatre domaines clefs fortement présents dans les préoccupations des intéressés. En premier lieu, il s'agit de la forte restructuration portant sur les surfaces et les effectifs, avec les implications actuelles et futures de ces agrandissements sur le travail. Il s'agit également de perceptions argumentées concernant la qualité des produits mis en marché, ainsi que la qualité de l'environnement, la gestion de l'espace et la vie rurale. Sont enfin retenues les principales opinions formulées face à la politique agricole. Derrière un constat fort de restructuration rapide à poursuivre, et de nouveaux enjeux, se dessinent aussi de nouvelles exigences de mode d'organisation collective.

“Ovine project 2001” : Key fields of the project and proposals of the farmers with good prospects

J.L. ROUQUETTE (1), J. CAILLETTE (1), G. CAZALOT (2), F. LEGER (2), G. SERVIERE (2), E. TCHAKERIAN(2)

Institut de l'Elevage 149 rue de Bercy 75595 Paris cedex 12

SUMMARY – the operation called “Ovine project 2001” has been launched at national Ovine federation's request. The purpose was to throw light on the near future of french sheep farming systems (both dairy and meat production). From 1996 to 1997, interviews have been carried out with 394 farmers, whose prospects are considered good by their peers. Those qualitative surveys turned on the passed and foresawn changes in structure and functioning of the farm system. This paper focuses attention on four key fields, ever-present in the farmers's preoccupations : the increases of farm area and livestock and their consequences on labour organisation ; the attitudes towards “quality of produces” marketing strategies, natural environment management and rural life, agricultural policy. As a conclusion, it shows how those restructurings and new economical and social stakes define new requirements of collective organization.

INTRODUCTION

L'opération « Projet ovin 2001 » concernant l'ensemble de la filière ovine française (lait et viande) a été engagée, à la demande de la Fédération Nationale Ovine. Pour les responsables de cette organisation, il s'agissait d'alimenter la réflexion autour de quelques dossiers d'importance : celui des orientations de production ovine souhaitables au niveau français, et celui de l'évolution de la réforme de la PAC. Pour mieux éclairer le futur proche du côté de la production, le parti choisi a donc été de donner la parole à des éleveurs ovins lait et à des éleveurs ovins viande, et ce autour de leurs projets concrets d'exploitation.

Les apports de la présente contribution sont volontairement centrés sur les **domaines clefs** qui sont considérés comme essentiels par les éleveurs pour les 5 à 10 prochaines années. L'analyse descriptive fine et exhaustive des systèmes ovins étudiés, de leurs dimensions, de leurs résultats techniques et économiques ainsi que celles des pratiques mises en œuvre et des évolutions les caractérisant, font déjà, ou feront l'objet de publications séparées.

LA MÉTHODE DE TRAVAIL RETENUE POUR LE PROJET OVIN 2001

a) *Les hypothèses de départ :*

– Les systèmes d'exploitation avec des ovins sont en France éminemment divers : régions, structures, combinaisons de production...

– Dans chacun des principaux systèmes connus, on peut néanmoins estimer qu'il existe des exploitations « porteuses d'avenir », pour elles-mêmes et pour la filière...

b) *La progression générale :*

Essayer d'identifier dans leur diversité de telles exploitations, puis comprendre pourquoi et comment elles peuvent être effectivement considérées comme « porteuses d'avenir ».

– Comment ces éleveurs sont-ils arrivés à leur situation actuelle ?

– Comment envisagent-ils concrètement le futur de leurs exploitations ?

– Quels sont, pour les domaines clefs de l'évolution à leur sens, leurs atouts et leurs contraintes, au niveau de leurs propres structures et au niveau de leur environnement proche ou plus lointain (filières, vie rurale, politique agricole) ?

c) *La méthode mise en œuvre :*

– Dans chacune des différentes régions ovines, définition « à dire d'experts » (responsables professionnels et techniciens) des principaux types de systèmes ovins à étudier.

– Pour chacun de ces types de systèmes, choix par ces mêmes experts d'exploitations jugées ou réputées « porteuses d'avenir ».

– Identifiés « à dire d'experts » comme « porteurs d'avenir », ces élevages ne peuvent pas être considérés comme « représentatifs » de l'ensemble des éleveurs ovins. Ils s'inscrivent plutôt dans la « gamme » haute des différents types de systèmes retenus, en terme de résultats techniques et économiques. Le but était avant tout d'éclairer les objectifs vers lesquels pourraient tendre demain un nombre important d'élevages.

– Enquêtes qualitatives ouvertes auprès de toutes les exploitations retenues (7 exploitations minimum par type de système).

d) *L'échantillon étudié :*

Prise en compte des spécificités régionales :

Au niveau national, le territoire a été découpé en 8 grandes régions, d'élevage auxquelles s'associent des types dominants de systèmes d'élevage ovins.

Les exploitations concernées :

Au total, 394 exploitations réparties sur l'ensemble des 8 régions ont été enquêtées durant le second semestre de l'année 1996 (316 élevages ovins viande et 78 élevages ovins lait).

LES ELEMENTS ANALYSES

Quatre grands domaines clefs, ont été plus spécialement retenus comme fondamentaux par les éleveurs :

– *La forte évolution des structures d'exploitation (sol, cheptels et main d'œuvre).*

– *Les attitudes possibles face à la qualité et aux nouvelles démarches commerciales.*

– *Les questions liées à la place des élevages ovins dans le milieu rural (vie rurale, gestion de l'espace, environnement, etc.).*

– *Les interrogations sur les questions de politique agricole (primes...).*

L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES ET LA QUESTION DU TRAVAIL

a) *Des élevages marqués par la restructuration.*

Sur dix ou quinze ans, pour une large majorité des éleveurs enquêtés, les surfaces ont augmenté de 50 à 100% et les troupes ovines ont quasiment doublé.

Ces augmentations de surface et de troupeau ont été engagées partout, autant que cela était possible, en fonction de la pression foncière locale, des disponibilités en main d'œuvre et en capitaux et compte tenu des autres activités possibles.

Dans les régions de plaine où les cultures sont dominantes, les disponibilités foncières sont généralement bonnes. Mais, dans les systèmes cultures + ovins, les surfaces nouvelles sont plus souvent consacrées aux céréales qu'au mouton : l'accroissement des cheptels est donc, en général, plus limité que celui des SAU.

Dans les zones de petites structures à forte population agricole (Ouest, Piémonts favorables...), la pression foncière demeure forte et les éleveurs ovins viande sont difficilement capables de concurrencer financièrement les autres productions. En conséquence, l'augmentation des cheptels est plus rapide que celle des surfaces, ce qui correspond à un mouvement d'intensification. Il s'y rajoute parfois, lorsque la main d'œuvre le permet, le développement d'ateliers de diversification (hors-sol, agrotourisme...).

Dans les zones herbagères du Nord du Massif Central et de l'Est, des disponibilités foncières assez facilement abordables ont permis un accroissement généralisé des surfaces, souvent dans une optique de conduite plus extensive des prairies.

Dans les zones pastorales du Sud, un mouvement relatif d'extensification peut également être observé. Le redéploiement sur les parcours a autorisé des augmentations de cheptel souvent plus rapides que celles des surfaces cultivables.

Dans les zones de montagne et de haute montagne, les possibilités d'augmentation de surface sont beaucoup plus variables d'une petite région à l'autre (concurrence avec les élevages bovins laitiers par exemple ou avec les forêts...). Les augmentations de cheptel se sont surtout faites lorsque les troupeaux ovins ont pu avoir accès à des surfaces non revendiquées par les bovins.

b) *Cet accroissement des tailles s'est généralement accompagné d'une amélioration des infrastructures :*

* **Amélioration du foncier :** drainages, défrichements et remises en culture.

* **Amélioration des bâtiments :** construction de bergeries neuves, aménagements intérieurs.

* **Amélioration des équipements :** presses à grosses balles rondes ou carrées, enrubannage, clôtures fixes, clôtures de refends, parcs de tri et de contention.

Loin d'être une fuite en avant vers une extensification non maîtrisée, l'accroissement des structures s'accompagne d'une volonté de maintenir, voire d'améliorer le niveau technique des élevages.

c) *Cet accroissement des tailles a généré une amélioration des performances globales de l'atelier ovin.*

Lorsqu'on s'intéresse par exemple à la productivité par unité de main d'œuvre, on atteint aujourd'hui des niveaux difficilement imaginables il y a quinze ans :

– **En ovins viande** : 350 à 450 brebis et 500 à 600 agneaux par UTAO...

– **En ovins lait** : 200 à 300 brebis traites et 500 à 700 hl par UTAO (Rayon de Roquefort).

150 à 200 brebis traites et 250 à 350 hl par UTAO (Bassin Béarn et Pays Basque).

Dans de rares cas, on peut observer une baisse limitée de la productivité à l'animal. Mais elle est le plus souvent liée à une simplification des conduites de reproduction (moins d'accélération des mises bas), rendue nécessaire par les contraintes d'organisation du travail imposées par l'augmentation des cheptels.

d) *L'accroissement des structures place, donc aujourd'hui, la question du travail au centre de la réflexion technique des éleveurs...*

Les augmentations de surface et de cheptel font du travail un facteur de production de plus en plus important, en fonction duquel se prennent de plus en plus de décisions techniques.

A travers les propos des éleveurs enquêtés, il apparaît clairement que le travail est devenu un **facteur de production comme un autre**. Et ce qui est en cause, ce n'est pas seulement la question de sa productivité, mais aussi celle de sa «qualité». De plus en plus d'éleveurs ovins se soucient pour demain de leurs conditions de vie (diminuer la pénibilité des tâches, trouver du temps libre).

La recherche d'une meilleure organisation du travail s'articule autour de 3 idées-forces.

d¹) **la restructuration de la main-d'œuvre disponible.**

Elle se raisonne selon l'évolution du rapport SAU/UTAT. En ce qui concerne le recours à de la main-d'œuvre extérieure, les questionnements des éleveurs tournent beaucoup autour des évolutions concernant le *bénévolat parental* et le bénévolat de la conjointe. Et la gestion du travail passe aussi par la sous-traitance, individuelle ou collective. Des solutions de plus en plus diverses s'appliquent à un nombre croissant de tâches (contention, épandage d'engrais) et non plus seulement aux « gros chantiers ». Se développent donc beaucoup de formules variées : *Entraide, CUMA, entreprise, groupements d'employeurs, groupement de transhumance estivale ou hivernale avec berger salarié...*

d²) **la modernisation des bâtiments et des équipements.**

Le souci d'un travail plus efficace et moins contraignant passe également par l'amélioration du foncier et des équipements, permettant de travailler plus rapidement ou de se détacher des facteurs climatiques non maîtrisables (round baller, tapis d'alimentation, décrochage automatique en salle de traite, enrubannage).

d³) **la simplification des conduites.**

Les réalisations ou les souhaits souvent manifestés de « simplification » des conduites de troupeau ou des surfaces correspondent d'abord à un besoin de maîtriser le facteur travail dans des structures plus importantes, mais aussi à un souci de rechercher des conditions de vie moins astreignantes (« désaccélération », abandon de l'allaitement artificiel, recul des dates de début de traite, semis direct, prairies de longue durée, suppression des céréales, etc.).

e) **Les perspectives d'avenir :**

Depuis quelques années, des limites nouvelles sont apparues à l'évolution des tailles. Ces limites sont directement ou indirectement réglementaires (droits à produire et droits à primes de la nouvelle PAC) et quelquefois professionnelles (maîtrise de la production dans le Rayon de Roquefort).

Mais à l'horizon 2001, les éleveurs rencontrés ont des projets de développement de leurs structures d'exploitation.

Dans la tranche des 40/45 ans à la tête d'exploitations en croisière et pour qui les perspectives de reprise demeurent lointaines, la volonté semble être d'abord de maintenir les effectifs à leur niveau actuel ou un peu plus, et de saisir des opportunités de reprise de terres pour sécuriser le système par une meilleure autonomie fourragère (surfaces de stocks, céréales autoconsommées...) tout en « saturant » le potentiel d'aides (plafonds ICHN, plafonds de chargement). **Chez les éleveurs qui anticipent par contre une future installation au-delà de l'an 2000 ou chez les plus jeunes**, la volonté est souvent de poursuivre l'augmentation des surfaces et des cheptels avec un objectif de 500 à 600 brebis et de 600 à 750 agneaux par UTAO.

Tous ces projets restent avant tout marqués par le souhait d'une meilleure maîtrise du travail et d'une plus grande sécurité face aux aléas (conjoncture économique, climatique, évolution brutale de la main d'œuvre...). Ils dessinent l'image de systèmes où la priorité est donnée plutôt à la productivité à l'UTA qu'à la productivité à l'animal, avec un double objectif :

* *améliorer la valorisation des ressources disponibles, en privilégiant le pâturage plutôt que des modes d'exploitation plus artificiels devenus trop coûteux,*

* *s'adapter aux exigences qualité, des filières, qui apparaissent aux éleveurs comme la meilleure garantie pour continuer à vivre du produit de leur travail...*

LES ÉLEVEURS FACE AUX DÉMARCHES DE QUALITÉ

Tous les éleveurs enquêtés se définissent avant tout, voire seulement, comme des producteurs. Pour eux, l'agneau est le résultat de leur travail, son prix c'est la reconnaissance de ce travail. Et s'ils s'engagent aujourd'hui de plus en plus nombreux dans des démarches de « qualité », c'est pour être mieux payés et mieux reconnus.

Mais qu'est ce qu'un agneau de qualité ? Tous les éleveurs voudraient pouvoir répondre que tout agneau est un produit de qualité, un produit naturel qui serait effectivement reconnu comme tel par le consommateur. S'ils admettent tous que les choses ne sont pas aussi simples, leurs réponses dépendent avant tout du type de circuit de commercialisation dans lequel ils s'intègrent, c'est à dire des **filières courtes** pour certains (dans les zones fortement déficitaires) et des **filières longues** (dans les zones d'expédition) pour d'autres. Les évolutions concernant les façons de produire des éleveurs vis à vis de la « qualité » dépendent beaucoup de la transparence des programmes commerciaux dans lesquels ils sont insérés. Les éleveurs désirent avant tout être partie prenante et acteur d'un dispositif (groupements de producteurs par exemple). Dans ce cadre, ils considèrent alors comme importants, l'acte commercial lui-même, la qualité objective des carcasses, l'identification, la traçabilité, la segmentation, etc. Pour les filières lait, la qualité devient de plus en plus le maître mot des politiques fromagères de haut de gamme (importance des cahiers des charges des AOC). Pour les filières viande, le **désaisonnement** permettant d'assurer la continuité des apports est accepté, pour autant toutefois que les exigences commerciales, ainsi formulées, restent compatibles avec les contraintes propres des exploitations.

LES ELEVEURS, L'ENVIRONNEMENT, L'ESPACE ET LA VIE RURALE

Production non polluante, utilisatrice des espaces les plus médiocres qu'il empêche de revenir à la friche, l'élevage ovin entretient le territoire et contribue à la préservation de l'envi-

ronnement tout naturellement, simplement en produisant des agneaux ou du lait. Ce point de vue est unanimement partagé par les éleveurs. Et il est incontestable que l'élevage ovin a plutôt une bonne image.

a) Les éleveurs ovins face aux mesures agri-environnementales.

Au-delà de ce consensus, on observe toutefois des divergences fortes entre éleveurs quant à une implication plus directe dans des actions agri-environnementales. Très schématiquement, et si l'on exclut les « non-concernés », on peut distinguer trois grandes attitudes : **les sceptiques, les opportunistes et les militants, avec pour chaque groupe de solides arguments.**

Sceptiques	En général non « concernés » directs. Perte de maîtrise sur l'espace, de liberté, de tranquillité.
Opportunistes	Surtout intéressées par les mesures d'accompagnement. Subventions d'équipements associées (clôtures, pistes, etc.).
Militants	Reconnaissance sociale du rôle des éleveurs. Véritables plans ou fonctions de production et fonctions d'entretien sont liées dans les pratiques.

En synthèse, il convient de faire trois remarques :

* Face aux mesures agri-environnementales, tous les éleveurs insistent sur la primauté de la fonction de production : **les éleveurs ovins ne sont pas et ne souhaitent pas devenir de stricts jardiniers de l'espace !**

* Des reproches fréquents sont formulés sur la **lourdeur des dispositifs administratifs et des procédures** à remplir, et sur l'incertitude de la pérennité de certains types de contrats agri-environnementaux.

* **L'intérêt des projets et leurs contraintes** dépendent beaucoup de qui a initié l'opération.

b) Les éleveurs ovins dans le milieu rural.

Les comportements des éleveurs par rapport à leur environnement socio-économique sont assez différents suivant les contextes locaux. Excepté le cas des zones en voie de dépopulation forte, la diversité des relations des éleveurs avec leur milieu proche est à souligner.

Ces relations peuvent être positives :

- quand on évoque la nécessité d'un minimum d'installations,
- quand il s'agit de trouver les moyens de partager du matériel ou du travail (cuma, entraide),
- ou quand sont offertes des opportunités de diversifier les activités de la famille, via le para agricole: services, tourisme vert, etc.

Elles peuvent être aussi négatives :

On remarquera en particulier les contradictions souvent mises en avant dans les zones denses en population agricole entre la possibilité de créer des groupes agricoles dynamiques et la difficulté de s'agrandir à cause de la pression foncière qui en résulte. Dans les zones moins denses ou sous influence urbaine directe, les problèmes de cohabitation entre différents usagers d'un même espace (chasseurs, randonneurs, chiens errants...) ont été fréquemment évoqués. Aux deux extrêmes, le risque n'est donc pas négligeable de voir se rejoindre dans un sentiment de marginalisation (certes de nature différente) :

- d'un côté des éleveurs isolés dans un espace abandonné, pour lesquels l'isolement physique rime souvent avec isolement social,
- et de l'autre des éleveurs minoritaires au sein d'une population de ruraux non agricoles.

Il existe en fait des « corrélations » fortes entre le dynamisme agricole, et l'intérêt pour l'organisation de projets collectifs, et un discours relativement positif sur la ruralité et les voies d'avenir... Dans les zones les plus « difficiles » un bon nombre

d'éleveurs pensent que leur avenir et l'avenir du milieu rural résident plus dans leur implication dans des processus de développement local, associant des acteurs différents que dans une implication strictement professionnelle.

LES ÉLEVEURS OVINS FACE À LA POLITIQUE AGRICOLE

Un sentiment partagé : les agriculteurs se sentent de plus en plus étrangers aux débats et aux décisions de politique agricole...

Un constat général : sans les primes, plus d'élevage ovin, et peut-être plus d'agriculture, en tout cas telle qu'on la souhaite...

Un souhait unanime : nous sommes d'abord des producteurs et c'est cette fonction de production qui doit nous être prioritairement reconnue et rétribuée.

Parmi les nombreuses opinions positives ou négatives formulées sur les diverses aides et les diverses primes, on retiendra seulement l'impératif d'un niveau suffisant d'installations de jeunes agriculteurs, et la proposition de primes à l'exploitation ou à l'UTA. Pour beaucoup, il faudrait plafonner les aides par exploitation ou les proportionner au nombre d'UTA.

Notons enfin que les éleveurs ovins redoutent aujourd'hui la complexité des dispositifs d'aide à l'agriculture. « **Les primes doivent être comprises par les agriculteurs mais aussi par l'ensemble de la société, sinon on finira par les supprimer.** » Beaucoup souhaitent une plus grande transparence de la politique agricole et une politique qui pérennise la reconnaissance de leur fonction de production.

CONCLUSION

Les propos des éleveurs ovins « porteurs d'avenir » ayant fait l'objet de l'étude permettent de faire deux constats essentiels :
- **L'élevage ovin français se restructure rapidement** et le processus n'est pas terminé. Les tailles de cheptel par unité de main d'œuvre tant en viande qu'en lait, atteignent des niveaux inconcevables il y a seulement dix ans. De plus de nouvelles exigences (améliorer la qualité des produits) de nouvelle préoccupation (préserver l'environnement, aménager le territoire) donc de nouveaux métiers (diversification agrotouristique par exemple) apparaissent. Et celles que soient les données structurelles et d'équipement, le travail, sa productivité et surtout son organisation sont au centre des débats sur l'avenir des exploitations.

- **Les modes d'organisation collective** seront demain, tout aussi ou sinon plus importantes qu'aujourd'hui ou naguère pour gérer :

- les politiques commerciales entre les différents opérateurs de la filière ;
- les politiques de produits entre les différentes exploitations ;
- les relations entre les agriculteurs et les autres usagers de l'espace rural ;
- la répartition du foncier entre l'agrandissement et l'installation.

Autant d'éléments qui doivent privilégier la négociation, la transparence, le partenariat, la pédagogie et qui doivent être accompagnés sur le terrain de moyens financiers et humains nécessaires.

Pour en savoir plus :

- « Des systèmes ovins lait porteurs d'avenir » - Dossier Economie de l'Elevage n° 260 de juin 1997 - Institut de l'Elevage - 31 pages.

- « Des systèmes ovins viande porteurs d'avenir » - Dossier Economie de l'Elevage n° 263 à paraître en octobre 1997 - Institut de l'Elevage - 44 pages.

- Compte-rendu d'étude à paraître début 1998.